

COMPTE RENDU DU CTL DE LA DRFiP 21 DU 15/10/2012

Le 15/10/2012, c'est tenu le Comité Technique Local de la DRFiP 21 dont voici l'ordre du jour :

1 - Approbation des PV des CTL du 17 avril 2012 : organisation de la campagne IR et ISF; TBVS du 2nd semestre 2011; fusion des IFU du SIE de Dijon Nord; changement des horaires d'ouverture de la Boudronnée; informations sur le programme immobilier 2012 de la DRFiP - et du 25 juin 2012 : document de synthèse de l'activité 2011 de la DRFiP; formation professionnelle - bilan 2011 et perspectives 2012; travaux immobiliers à la trésorerie d'Auxonne, la Boudronnée et le site Banque de la direction; plan de continuité d'activité de la DRFiP.

2 - Fusion des trésoreries de Laignes et Châtillon-sur-Seine;

3 - Fusion des trésoreries de Montigny-sur-Aube et Recey-sur-Ource ;

4 - Fusion du pôle CE de MONTBARD et du pôle de Dijon;

5 - Réorganisation de l'IAD du SIP de Dijon NORD;

6 - Bilan de la campagne IR;

7 - Bilan de la campagne de notation 2012 - filière fiscale;

8 - Questions diverses.

La CGT Finances Publiques 21 a lu sa déclaration liminaire axée sur les suppressions d'emplois, les conditions de travail, le mal être des agents à la DGFIP et les tentatives de suicides (40 des nos collègues ont tenté de mettre fin ou ont mis fin à leurs jours en l'espace d'une année).

CF déclaration liminaire en fin de document.

Madame Recor partage notre analyse sur ce sujet et nous a indiqué que le Directeur Général (DG) était très attentif aux conditions de travail des agents, notamment à leur protection et leur sécurité.

Le DG désire simplifier les procédures de travail pour être en capacité d'absorber les suppressions d'emplois actuelles et à venir...

Il va s'attacher à réduire les indicateurs et demander aux chefs de service de revoir leur manière de diriger les équipes de travail..

La CFDT a lu sa déclaration liminaire.

1 - Approbation des PV des CTL du 17 avril 2012 : organisation de la campagne IR et ISF; TBVS du 2nd semestre 2011; fusion des IFU du SIE de Dijon Nord; changement des horaires d'ouverture de la Boudronnée; informations sur le programme immobilier 2012 de la DRFiP - et du 25 juin 2012 : document de synthèse de l'activité 2011 de la DRFiP; formation professionnelle - bilan 2011 et perspectives 2012; travaux immobiliers à la trésorerie d'Auxonne, la Boudronnée et le site Banque de la direction; plan de continuité d'activité de la DRFiP.

Approuvés

2 - Fusion des trésoreries de Laignes et Châtillon-sur-Seine :

La directrice a précisé que ce projet s'était déroulé avec « l'avis favorable » des élus. Ils sont conscients qu'un service administratif fonctionnant avec un seul agent n'est pas gérable dans le temps. Ils ne sont pas enchantés de la « fermeture » de ce poste, mais ce serait la moins mauvaise solution qui aurait été choisie.

La CGT Finances Publiques 21 a déploré une nouvelle disparition d'un service public rural de la DGFIP.

Nous avons questionné la Direction sur les droits et garanties de l'agent concerné par le transfert du poste vers Châtillon sur Seine.

Vote : Pour : /
abstention : Solidaires FP
contre : CGT, CFDT, CFTC-UNSA

3 - Fusion des trésoreries de Montigny-sur-Aube et Recey-sur-Ource :

Le sujet de la fusion de Montigny sur Aube et Recey sur Ource est similaire à celui de la fusion de Laignes et Châtillon sur Seine.

Mêmes constats des OS aux mêmes réflexions de la Direction.

Il nous a été précisé que Précy sous Thill était le dernier poste comptable à un agent. Nous imaginons que ce poste comptable subira le même sort que Laignes ou Montigny.

La CGT Finances Publiques a aussi précisé que cette situation était affligeante, que des emplois avaient été supprimés, les tâches avaient été soit disant simplifiées par l'informatique pour arriver à la suppression des petits postes comptables...

Vote : Pour : /
abstention : Solidaires FP
contre : CGT, CFDT, CFTC-UNSA

4 - Fusion du pôle CE de MONTBARD et du pôle de Dijon :

Il s'agissait ici de régulariser une situation qui dans les faits était déjà en place.

En effet, depuis plusieurs années, les 2 emplois du Pôle CE de Montbard étaient vacants et les missions sont assurées par le pôle CE de Dijon.

Vote : Abstention de toutes les OS.

5 - Réorganisation de l'IAD du SIP de Dijon NORD :

Ce projet de réorganisation est accueilli par les agents comme étant la « moins pire des solutions ». Cela permet une fois de plus de palier aux suppressions d'emplois et à la gestion des temps partiels. Certains agents ont regretté un manque de concertation, alors que la direction a insisté pour rappeler qu'un échange avait eu lieu depuis juin entre agents et chefs de service et qu'une réunion (le 10/09/2012) avait eu lieu pour finaliser et présenter le projet. Nous avons rappelé que ce projet n'était pas satisfaisant.

Vote : Abstention de toutes les OS.

6 - Bilan de la campagne IR :

D'après la Directrice, le bilan est positif.

Pour l'avenir, il serait bon d'envisager qu'un cadre A ou A+ soit présent comme appui technique pour des sujets « pointus » bien spécifiques.

Constats : 54 % de plus pour le dispositif SCOUP.

7 - Bilan de la campagne de notation 2012 - filière fiscale :

L'administration a indiqué que 440 agents ont été notés en 2012 soit 67 A, 171 B, 15 B géomètres et 187 C.

8 - Questions diverses :

Circulation sortie Boudronnée

D'après les services de la COMADI, il est impossible de modifier le phasage des feux tricolores côté Av. Raymond Poincaré.

La Direction est en contact avec le Directeur de la voirie de Dijon pour étudier le problème de circulation autour de la Boudronnée (changement du sens de circulation....).

Les Services sociaux

Pas de candidature d'agent de la DRFIP 21 pour remplacer les agents B et C quittant leur poste au 01/11/2012 et 01/01/2013.

Le Délégué quitte sa fonction le 01/01/2013. Son remplaçant n'est pas encore connu.

Restrictions budgétaires

Les OS ont demandé si la DRFIP 21 pourra faire face aux dépenses jusqu'à fin 2012.

Mme Recor pense que tout sera payé. Mais cela dépendra beaucoup des dernières factures qui arriveront avant le 10/12/2012.

Chauffage

Nous avons rappelé que sur de nombreux sites, le chauffage avait été mis en route bien après les premiers froids. Cela a entraîné de nombreux problèmes de santé chez trop d'agents (Rhumes, Laryngites, pharyngites....) et de plus des radiateurs électriques d'appoint ont souvent été branchés toute la journée, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires. La direction a précisé que le démarrage tardif des systèmes de chauffage n'était pas effectué dans un but d'économies, mais parce que la mise en route de la chaufferie sur certains gros sites était forcément longue... Pour nous, il n'est pas admissible de laisser des agents travailler par 15 ° C comme cela a été le cas en Côte d'Or.

Deux cas de Coqueluche à Beaune

La direction nous a confirmé que deux cas de Coqueluche avaient été décelés chez deux agents de Beaune en 2012.

Projets et travaux immobiliers en cours

- *Phase de désamiantage du 1er étage de la Boudronnée* en octobre 2012 qui va durer 3 semaines, puis restructuration de l'espace dont le projet sera présenté aux collègues.

- *Place de la Banque* : la 2ème phase de désamiantage (côté banque de France) va commencer courant novembre 2012 puis restructuration de l'espace pour y loger le Pôle pilotage Ressources, le SPL, le service comptabilité et le CBR.

- *Banlieue et Amendes* : Un commissaire de police est venu inspecter les conditions de sécurité actuelles du poste (alarmes, caméras...) et donner son aval pour les travaux futurs de mise en place d'un guichet sécurisé totalement vitré et fermé jusqu'au plafond.

Le devenir du Service Liaison et Rémunérations (SLR)

Difficultés de mettre en place la nouvelle structure comme décidé au niveau national.
Ce service est encore préservé dans sa structure actuelle.

CH de Semur en Auxois

Le conservateur actuel part en retraite le 31/12/2012.

Aucun conservateur n'a postulé pour le remplacer. La question de l'intérim est posée... Un inspecteur devra assurer l'intérim jusqu'en septembre 2013. De plus 2 agents sont malades. Mme Recor avait envisagé de rapatrier la CH sur Dijon, ce qui a été refusé par la Centrale.

Le parc des fontaines à eau

Il va être revu à la baisse en 2013 cela dans le cadre des restrictions budgétaires. Le coût d'entretien étant trop élevé : 5000€ de maintenance et 2500€ de fourniture de gobelets pour une année. Elles seront redeploées vers d'autres administrations.

Déclaration liminaire →



DECLARATION LIMINAIRE CTL DU 15/10/2012

Madame la présidente, nous sommes aujourd'hui réunis pour entre autre évoquer les restructurations suivantes :

- La fusion des trésoreries de Laignes et Chatillon-sur-Seine;
- La fusion des trésoreries de Montigny-sur-Aube et Recey-sur-Ource ;
- La fusion du pôle CE de MONTBARD et du pôle de DIJON;
- La réorganisation de l'IAD du SIP de Dijon NORD.

Que de réorganisations pour un seul CTL. Vous serez certainement d'accord avec nous si nous interprétons ces énièmes changements comme l'expression de la gestion des pénuries d'emplois. Vous devez faire fonctionner les services de la DRFIP 21 avec moins de moyens chaque année.

Un nouveau casse-tête chaque année pour vous.

De nouvelles difficultés chaque année pour les agents pour parvenir tant bien que mal à tenir à bout de bras ici un secteur d'assiette, ici un pôle CE ou encore ici une trésorerie dite de proximité qui s'éloigne !

Dans trop de services, des agents de notre Direction de Côte d'Or souffrent des difficultés quotidiennes rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions.

Dans une communauté humaine et professionnelle, il est des moments où il faut savoir partager ce qui peut exister de plus insupportable et mettre en cause ce qui doit l'être.

Ce qui est insupportable ce sont les suicides ou les tentatives qui touchent les agents de la DGFIP. Plus de 40 de nos collègues ont ainsi tenté de mettre fin ou ont mis fin à leurs jours en l'espace d'une année.

Ce qui doit être mis en cause c'est la responsabilité professionnelle de ces actes et par voie de conséquence celle de l'employeur.

On nous objectera que de tels faits sont terriblement difficiles à décrypter et que les aléas de la vie personnelle en sont bien souvent à l'origine. Soit ! Nous ne sommes pas sans ignorer ces réalités là.

Mais quand un grand corps professionnel comme celui de la DGFIP est touché aussi lourdement et a fortiori quand des collègues laissent des signes explicites du mal être au travail comme origine de leur geste, alors il n'est plus temps de tergiverser en essayant de mettre un couvercle, aussi feutré et compassionnel soit il, sur des évènements aussi graves.

Rien ne peut justifier qu'on puisse perdre sa vie à cause du travail.

Or, comment ne pas voir que le traitement qu'on inflige aux agents de la DGFIP comme à ceux

d'autres secteurs, depuis des années, est d'une violence considérable :

suppressions d'emplois incessantes qui rendent les services exsangues entre la pression du management et les attentes des usagers ;

exigences hiérarchiques pour satisfaire les indicateurs ;

restructurations régressives permanentes dont le seul objectif est toujours et encore de réduire les coûts ;

impossibilité de faire sereinement et correctement son travail ;

culture de performance qui ne considère les agents que comme des fournisseurs de résultats statistiques ;

volonté de renforcer la mise en concurrence des agents au travers de la modulation des primes et de l'entretien individuel ;

perte du sens du travail et désarroi, voire détresse des personnels face à la désorganisation généralisée des services,...

Voilà ce qui rend le travail malade et les agents malades du travail et ce qui les conduit parfois à commettre l'irréparable ou bien à le tenter.

La CGT le dit aujourd'hui avec solennité : ça suffit !

Nous n'allons pas rester les spectateurs attristés d'une hécatombe. C'est à la racine du mal qu'il faut s'attaquer.

Cela passe par l'ouverture de négociations immédiates sur les revendications que les syndicats de la DGFIP portent avec les agents depuis des mois, à commencer par l'arrêt des suppressions d'emplois. S'il y a du changement dans l'air alors il doit passer dans les services, et vite !

Et si l'administration et les décideurs publics continuent à fuir cette nécessité alors nous les mettrons, aussi souvent que nécessaire, devant leurs responsabilités.

Lors du dernier comité national de suivi sur les conditions de vie au travail de juillet, le Directeur général adjoint a, pour la première fois, indiqué que l'administration était prête à reconnaître la responsabilité professionnelle d'un suicide ou d'une tentative dès lors que la commission de réforme aboutirait à cette conclusion. C'est un progrès.